

- Samedi 9 Novembre 2019
- 2 réunions

Championnats Nationaux Interclubs en bassin de 25 m

- Lieux : Poule Ouest à Charleville-Mézières, Poule Centre à Sarreguemines, Poule Est à Saint-Louis
- Compétition d'animation

Conditions d'accès

- Toutes catégories d'âges confondues filles et garçons
- Compétition par équipes de clubs de dix nageurs

Engagements

- Propositions ExtraNat : du 29 Octobre au 5 Novembre 2019
- Liste des engagés : 6 Novembre 2019
- Réunion technique : le 9 Novembre 2019

Résultats

- Envoi serveur : J
- Publication web : J + 1 à J + 9
- Réclamations : J + 8 à J + 20 (reclamation.natation@ffnatation.fr)
- Validation définitive : J + 60

Équipements

Bassin de 25m homologué.

Chronométrage automatique obligatoire pour les poules régionales.

À titre exceptionnel et sous réserve d'un accord préalable de la Commission sportive de Natation Course de la Fédération Française de Natation, l'utilisation du chronométrage semi-automatique peut être exceptionnellement autorisée à condition de disposer de trois chronométreurs (bouton presseur) par ligne.

Contenu du programme

- Épreuves individuelles :
100-200m Papillon, 100-200m Dos, 100-200m Brasse, 100-400m NL, 100-200m 4N.
- Épreuves de relais :
4 x 200m NL, 10 x 50m NL, 4 x 100m 4N.

Classement au temps.

NB : s'agissant d'une compétition par équipes, la règle des deux départs s'applique, conformément aux dispositions particulières de la FFN pour l'application des Règlements techniques de la FINA.

Jury

Les juges-arbitres affectés aux meilleures poules sont désignés par la Ligue. Ils devront figurer sur les listes des officiels validés pour la saison en cours.

Dispositions particulières

L'organisation de cette compétition se déroulera par territoire (Ouest, Centre, Est).

La Ligue Grand Est de Natation fixe :

- le nombre d'équipes en finale régionale et à raison de deux équipes maximum par club ;
- l'organisation des poules territoriales est établie selon les cotations des équipes de la saison précédente.

Pour être classé, un club doit obligatoirement disputer la compétition dans sa région et toutes les épreuves doivent être nagées.

Précision : la notion "d'épreuve nagée" signifie que le nageur a effectué son parcours dans le respect des caractéristiques de l'épreuve (style et distance) du départ à l'arrivée.

Exemples :

1. Un nageur respecte la distance mais pas le style (exemple : 200m NL au lieu de 200m Papillon) : l'épreuve n'a pas été nagée.
2. Si un nageur abandonne, quelle que soit la raison : l'épreuve n'a pas été nagée.
3. Sous réserve qu'il l'ait terminée, l'épreuve est considérée comme nagée même si le nageur est disqualifié pour une faute technique (nage ou virage).

4. Un nageur est forfait, y compris pour cause de blessure justifiée par un certificat médical : l'épreuve n'a pas été nagée.
5. Deuxième faux départ (cas n° 1) - Le nageur tombe dans l'eau alors que le signal de départ n'a pas été donné. Le nageur fautif est disqualifié et pour lui l'épreuve n'a pas été nagée.
6. Deuxième faux départ (cas n° 2) - Le nageur fautif est disqualifié à l'issue de la course après avoir parcouru la totalité de la distance et respecté le style de nage : l'épreuve a été nagée.
7. Deuxième faux départ (cas n° 3) - Alors que le signal de départ a été donné, un nageur s'arrête et ne termine pas la course considérant qu'il a fait un faux départ et qu'il sera disqualifié à l'arrivée. Cela équivaut à un abandon : l'épreuve n'a pas été nagée.

Rappel : le juge-arbitre est responsable de la validation des résultats, comprenant notamment le respect des codes informatiques (*disqualifications, abandon, forfait...*).

Mode de participation

Chaque équipe est composée de dix nageurs avec l'obligation de participer à une épreuve individuelle et au relais 10 x 50m NL. Lorsque les titulaires du relais 10 x 50m NL ont nagé, aucun remplaçant ne peut se substituer dans les autres courses.

En cas de blessure d'un membre de l'équipe, et jusqu'à un quart d'heure précédent le départ du 10 x 50m NL, il peut être fait appel à un remplaçant. Passé ce délai, il ne peut plus y avoir de modifications dans les engagements individuels.

Pour les différentes poules territoriales, une ou plusieurs équipes supplémentaires peuvent être engagées, à la condition que la ou les équipes précédentes soient complètes.

En cas de forfait d'un ou plusieurs clubs, dans la meilleure poule territoriale, les clubs (dans l'ordre du classement) du niveau inférieur sont qualifiés.

Pour les championnats interclubs départementaux et régionaux, chaque équipe masculine ou féminine de club ne pourra pas avoir dans sa composition plus de deux nageurs transférés ou nouveaux licenciés, quelle que soit leur nationalité, inscrits sur les listes de haut niveau ou ayant réalisé la saison précédente une performance correspondant à la grille du collectif national 18 ans filles ou du collectif national 19 ans garçons pour les seules épreuves concernées par la compétition (cf tableau ci-après, temps tous bassins).

Epreuves	Dames	Messieurs
100 Pap	1'01"02	54"20
200 Pap	2'14"57	2'01"48
100 Dos	1'03"07	56"22
200 Dos	2'14"21	2'01"51
100 Brasse	1'09"85	1'02"52
200 Brasse	2'31"41	2'15"87
100 NL	56"46	50"52
200 NL	2'01"56	1'50"39
400 NL	4'16"72	3'53"90
200 4N	2'17"87	2'04"71

Procédures d'engagements

Les engagements s'effectuent via l'interface ExtraNat. Les clubs adresseront les droits d'engagements, fixés à 30€ par équipe, directement à la Ligue Grand Est de Natation.

Classements des équipes

Seules les équipes qui ne respectent pas les critères de participation ne seront pas classées. La disqualification d'une équipe n'entraîne pas celle des autres équipes du même club. Les performances des membres non disqualifiés de l'équipe seront validées et enregistrées.

Le classement des équipes de clubs s'effectue à la table de cotation fédérale.

En cas d'égalité au total des points, lors des classements des interclubs toutes catégories, l'addition des temps des relais (10 x 50m NL, 4 x 100m 4N et 4 x 200m NL) servira à départager les équipes. Pour le classement des clubs en série Nationale, seule la meilleure équipe de chaque club sera prise en considération : il ne peut y avoir un même club classé et en N1A, et en N1B, et en N2.

Récompenses

Coupe pour les 3 premières équipes Dames et Messieurs pour chaque poule territoriale.

Programme et Horaires

Horaires précisés à titre indicatif, ils pourront être modifiés à la clôture des engagements.

9 Novembre 2019	
O.P. : 7h30 – D.E. : 9h30	O.P. : 14h – D.E. : 15h30
1-10 x 50 NL Dames (<i>Clst au temps</i>)	14-4 x 200 NL Messieurs (<i>Clst au temps</i>)
2-10 x 50 NL Messieurs (<i>Clst au temps</i>)	15-200 Dos Dames (<i>Clst au temps</i>)
3-100 Dos Dames (<i>Clst au temps</i>)	16-100 Dos Messieurs (<i>Clst au temps</i>)
4-200 Dos Messieurs (<i>Clst au temps</i>)	17-200 Brasse Dames (<i>Clst au temps</i>)
5-100 Brasse Dames (<i>Clst au temps</i>)	18-100 Brasse Messieurs (<i>Clst au temps</i>)
6-200 Brasse Messieurs (<i>Clst au temps</i>)	19-400 NL Dames (<i>Clst au temps</i>)
7-100 NL Dames (<i>Clst au temps</i>)	20-100 NL Messieurs (<i>Clst au temps</i>)
8-400 NL Messieurs (<i>Clst au temps</i>)	21-200 Papillon Dames (<i>Clst au temps</i>)
9-100 Papillon Dames (<i>Clst au temps</i>)	22-100 Papillon Messieurs (<i>Clst au temps</i>)
10-200 Papillon Messieurs (<i>Clst au temps</i>)	23-200 4N Dames (<i>Clst au temps</i>)
11-100 4N Dames (<i>Clst au temps</i>)	24-100 4N Messieurs (<i>Clst au temps</i>)
12-200 4N Messieurs (<i>Clst au temps</i>)	<i>Pause de 15 minutes</i>
<i>Pause de 15 minutes</i>	25-4 x 100 4N Dames (<i>Clst au temps</i>)
13-4 x 200 NL Dames (<i>Clst au temps</i>)	26-4 x 100 4N Messieurs (<i>Clst au temps</i>)

Pour les clubs ayant 2 équipes qualifiées dans une poule territoriale, ils ont obligation de présenter au moins 1 équipe dans cette poule.

Merci de nous signaler le forfait d'équipe avant le début des engagements (*date limite : 27 Octobre 2019*) pour pouvoir avertir en temps et en heure, les équipes remplaçantes.

Équipes Dames qualifiées pour les poules territoriales

	Poule Ouest	Poule Centre	Poule Est
1	Charleville-Mézières Natation (1)	SC Thionville (1)	Mulhouse ON (1)
2	Stade de Reims Natation (1)	CN Sarreguemines (1)	AC Molsheim Mutzig (1)
3	Troyes ON (1)	SN Metz (1)	Dauphins Obernai (1)
4	CN Givet (1)	USB Longwy Natation (1)	Erstein Aquatic Club (1)
5	CO Saint- Dizier Natation (1)	CN Neufchâteau (1)	Team Strasbourg SNS-ASPTT-PCS (1)
6	Charleville-Mézières Natation (2)	SN Metz (2)	AC Molsheim Mutzig (2)
7	Stade de Reims Natation (2)	SC Thionville (2)	Dauphins Obernai (2)
8	SNS Epernay (1)	ASPTT Nancy (1)	Léo-L. Schiltigheim-Bischheim (1)
9	Nautique Entente Châlons (1)	CN Val de Fensch Serémange (1)	Dauphins de St-Louis (1)
10	CN Vouziers (1)	CN Epinal (1)	C.N du Florival (1)
11	Nautique Entente Châlons (2)	CN Sarreguemines (2)	Thann Olympic N (1)
12	CN Givet (2)	NC Lunéville (1)	SR Colmar (1)
13	ASN Charleville-Mézières (1)	US Toul (1)	Natation Hochfelden (1)
14	Langres Natation 52 (1)	Sarrebourg Natation (1)	SC Sélestat (1)
15	SN Rethel (1)	Villerupt Natation (1)	Vague Betschdorf-Drachebronn (1)
16	Les Orques Chaumont (1)	SC Laneuveville (1)	Team Strasbourg SNS-ASPTT-PCS (2)

Equipes remplaçantes

1	<i>Neptune Aqua Club Vertus (1)</i>	<i>CN Commercy (1)</i>	<i>CN Ostwald (1)</i>
2	<i>SN Sedan (1)</i>	<i>CN Epinal (2)</i>	<i>A.N.S d'Illfurth (1)</i>
3	<i>CN Sézanne (1)</i>	<i>CN Val de Fensch Serémange (2)</i>	<i>SN Haguenau (1)</i>

Équipes Messieurs qualifiées pour les poules territoriales

	Poule Ouest	Poule Centre	Poule Est
1	Charleville-Mézières Natation (1)	SC Thionville (1)	Mulhouse ON (1)
2	Stade de Reims Natation (1)	US Toul (1)	AC Molsheim Mutzig (1)
3	CN Givet (1)	SN Metz (1)	Erstein Aquatic Club (1)
4	Stade de Reims Natation (2)	ASPTT Nancy (1)	SC Sélestat (1)
5	Troyes ON (1)	SC Thionville (2)	Léo-L. Schiltigheim-Bischheim (1)
6	Charleville-Mézières Natation (2)	CN Sarreguemines (1)	Mulhouse ON (2)
7	CN Givet (2)	CN Epinal (1)	Team Strasbourg SNS-ASPTT-PCS (1)
8	SNS Epernay (1)	USB Longwy Natation (1)	Dauphins de St-Louis (1)
9	CN Vouziers (1)	SN Metz (2)	Dauphins Obernai (1)
10	Troyes ON (2)	TCN Champigneulles (1)	Vague Betschdorf-Drachenbronn (1)
11	SN Sedan (1)	Villerupt Natation (1)	Thann Olympic N (1)
12	Nautique Entente Châlons (1)	CN Val de Fensch Serémange (1)	SN Haguenau (1)
13	CN Sézanne (1)	Sarrebouurg Natation (1)	C.N du Florival (1)
14	CO Saint-Dizier Natation (1)	CN Val de Fensch Serémange (2)	A.N.S d'Illfurth (1)
15	ASN Charleville-Mézières (1)	ASPTT Nancy (2)	SR Colmar (1)
16	Langres Natation 52 (1)	SC Laneuveville (1)	SC Sélestat (2)

Equipes remplaçantes

1	<i>SN Rethel (1)</i>	<i>CN Sarreguemines (2)</i>	<i>Dauphins de St-Louis (2)</i>
2	<i>Les Orques Chaumont (1)</i>	<i>CN Commercy (1)</i>	<i>CN Ostwald (1)</i>
3	<i>Neptune Aqua Club Vertus (1)</i>	<i>CNM Homécourt-Joeuf (1)</i>	<i>Team Strasbourg SNS-ASPTT-PCS (2)</i>